

De: **SCP** scp@lienhard-petitot-avocats.eu 
Objet: La Matinale du Monde - Lubrizol : l'assureur avait prévu le scénario de l'incendie
Date: 7 février 2020 à 20:58
À: Claude Lienhard lienhard_claude@me.com

SP



Enquête

Lubrizol : le rapport qui avait prévu le scénario de l'incendie du 26 septembre sur le site de Rouen

Par **Stéphane Mandard**

Le 13 septembre 2019, une inspection de l'assureur du groupe américain avait pointé les failles du dispositif anti-incendie de l'usine chimique qui ont conduit à l'accident.

Lubrizol avait parfaitement connaissance des risques qui pesaient sur ses installations et des mesures à prendre pour éviter l'incendie qui a ravagé deux de ses entrepôts et brûlé plus de 9 500 tonnes de produits dangereux, le 26 septembre 2019, à Rouen.

Le scénario de l'accident est décrit avec précision dans un rapport que *Le Monde* s'est procuré et que *Mediapart* a également consulté. Remis au fabricant de lubrifiant le 23 septembre 2019, ce document d'une quinzaine de pages émane de FM Global, la compagnie d'assurance du groupe américain. Deux experts de la société, spécialisée dans la prévention des risques, avaient effectué une visite du site Seveso le 13 septembre, soit treize jours avant l'incendie.

Leur « *rapport de risque* » est édifiant : « *Lors d'un incendie, les conteneurs intermédiaires en plastique (IBC) fondraient rapidement et le liquide combustible et/ou inflammable se répandrait sur le sol, créant comme un grand feu de piscine, est-il indiqué. En raison de l'insuffisance d'espace de séparation et du manque de systèmes de confinement et de drainage adéquats, ce feu se propagerait rapidement à l'ensemble du bâtiment A5, entraînant sa destruction totale, et pourrait même s'étendre aux bâtiments environnants. Ce qui pourrait conduire à l'arrêt des activités d'enfûtage du site pendant plusieurs semaines ou mois avant qu'une solution temporaire ne soit trouvée.* »

« Coulées de lave »

Ce que décrivent les experts de l'assureur dans leur rapport est exactement la situation à laquelle sont confrontés les pompiers lorsqu'ils arrivent sur le site de Lubrizol, un peu avant 3 heures du matin, ce jeudi 26 septembre. Ils font face à un feu violent qui se propage très rapidement dans le fameux entrepôt A5, avec des conteneurs et des fûts qui explosent les uns après les autres, déversant des vagues d'hydrocarbures qui s'enflamment.

Lors de son audition devant la mission d'information parlementaire, le 23 octobre, le colonel Jean-Yves Lagalle, directeur du service départemental d'incendie et de secours de Seine-Maritime, avait dû convoquer les métaphores pour dépeindre des conditions d'intervention exceptionnelles : des « *coulées de lave* » dans « *un immense chaudron* », qui obligent ses hommes à « *trois replis successifs* ».

Et comme l'ont aussi prédit les experts, l'entrepôt A5, le plus important du site avec ses 5 000 tonnes de produits combustibles, est entièrement parti en fumée, et l'incendie s'est propagé à l'entrepôt A4.

Seuls les efforts des pompiers ont permis d'éviter que les flammes n'atteignent d'autres bâtiments de l'usine chimique. Ils n'ont, en revanche, rien pu faire pour protéger les hangars de la société mitoyenne, Normandie Logistique, où étaient également entreposées 4 500 tonnes de produits appartenant à Lubrizol.

« Pas de plan de protection »

Le diagnostic de la compagnie d'assurance révèle d'importantes lacunes : « *Il n'y a pas de plan de protection pour le stockage des conteneurs en plastique ou des fûts en métal à l'intérieur du bâtiment A5.* »

Le rapport préconise plusieurs actions correctives afin d'« *améliorer le stockage de liquide combustible et/ou inflammable dans et à l'extérieur de l'entrepôt A5* » : ne plus entreposer d'IBC dans le bâtiment et les remplacer, dans la mesure du possible, par des conteneurs en métal dotés de système de détection incendie ; conserver les IBC et les fûts en métal (d'une contenance de 200 litres) à su

et les fûts en métal (à une contenance de 200 litres) à au moins 15 mètres des murs du bâtiment.

La compagnie d'assurance pointe une autre faille importante dans le dispositif anti-incendie. Elle concerne le système de sprinklers. Similaires à des douches – il s'agit d'extincteurs fixés en hauteur et fonctionnant de manière automatique dès qu'ils détectent une chaleur excessive –, ils étaient censés protéger les conteneurs et les fûts entreposés dans le bâtiment A5 contre un éventuel incendie. Mais le 26 septembre 2019, ils se sont déclenchés trop tôt, avant même la propagation des flammes. Si bien que lorsque les soldats du feu arrivent sur le site, la réserve incendie de Lubrizol (2 000 mètres cubes d'eau) est déjà bien entamée.

Le système de sprinklers doit être « *renforcé* » (avec trente appareils supplémentaires), note le rapport, et « *converti* » en « *système déluge* » (tous les gicleurs s'ouvrent en même temps), ou de « *préaction* » (avec un système de détection électrique) « *avec de la mousse* ». Car on n'éteint pas un feu d'hydrocarbures (3 hectares sur le site de Rouen) seulement avec de l'eau. Il faut aussi de la « *mousse* » produite à partir d'une solution aqueuse. Le 26 septembre, les pompiers ont également manqué de mousse. « *Il n'y a pas de plan en cours pour renforcer le système de sprinklers, seulement un plan pour améliorer leur fiabilité* », relève le rapport.

Les assureurs préviennent également Lubrizol que le système de rétention du bâtiment doit, lui aussi, être amélioré. Ce dernier point fait partie des irrégularités qui ont conduit le parquet de Paris à élargir l'enquête contre X ouverte initialement pour mise en danger d'autrui en pointant des manquements de sécurité de la part de Lubrizol avant porté une « *atteinte grave à la santé. la*

sécurité ou dégradé l'environnement ». En l'occurrence, le parquet relève « *un dispositif de confinement insuffisant n'ayant pas permis de collecter l'ensemble de la nappe enflammée ».*

« Conformes à la réglementation en vigueur »

Contacté par *Le Monde*, Lubrizol assure que « *les équipements du site de Rouen étaient, le jour de l'incendie, conformes à la réglementation en vigueur ».* Le groupe précise avoir « *investi plus de 100 millions d'euros dans le domaine de la sécurité »* depuis 2008, selon un plan établi avec FM Global, « *choisis en raison de leurs standards élevés en matière de sécurité et d'incendie ».* « *Auditer les installations puis mettre en œuvre des préconisations constituent donc une démarche permanente »*, insiste l'entreprise.

Sauf que Lubrizol était alerté par son assureur sur les failles de son dispositif anti-incendie depuis plusieurs années. Les rapports des visites de 2018, 2017, 2016, 2015 et 2014, que *Le Monde* a également pu consulter, dépeignent un scénario identique et préconisent les mêmes actions correctives.

FM Global n'a pas répondu aux sollicitations du *Monde*. « *Nous sommes convaincus que la majorité des sinistres peuvent être évités »*, clame l'assureur de Lubrizol sur son site Internet. « *Dans 98 % des cas, nos scénarios sont les bons*, témoigne un professionnel du secteur sous couvert d'anonymat. *Des accidents comme celui de Lubrizol devraient amener les assureurs à partager leurs informations avec la Dreal [Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement] et*

l'inspection des installations classées, mais ils souhaitent qu'elles restent confidentielles. »

Contenus sponsorisés par Outbrain

PUBLICITÉ



BOURSORAMA PATRIMOINE
Énergies renouvelables : L'éolien a couvert 7,2 % de l'électricité consommée en 2019 en France

COITÉ



IMPLANTS DENTAIRES
Une personne âgée? Voici ce que devraient vous coûter les nouveaux implants dentaires

Cet article a été sélectionné dans La Matinale du 7 février. Téléchargez maintenant l'application gratuite sur le [store](#).

Le 13 septembre 2019, un rapport pointait déjà les failles du dispositif anti-incendie de l'usine chimique qui ont conduit à l'accident

https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/02/07/lubrizol-le-rapport-qui-avait-prevu-le-scenario-de-l-incendie-du-26-septembre-sur-le-site-de-rouen_6028708_3244.html

Envoyé de mon iPhone